

2 - CONDITIONS D'ORGANISATION

	PREMIÈRE SÉANCE	DEUXIÈME SÉANCE	TROISIÈME SÉANCE
SALLE ou CHAPITEAU			
— Dénomination			
— Adresse ou emplacement			
PLEIN AIR			
— Indiquer le lieu			
AUDITIONS MUSICALES DONNÉES			
— Par disques ou bandes magnétiques du commerce	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
— Par disques ou bandes magnétiques enregistrées par mes soins ou sur demande	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
— Avec le concours d'artistes ou musiciens	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
PRIX			
— Des entrées (titre d'accès) € € €
— Des cartes d'invitation ou de soutien € € €
— Des autres titres d'accès € € €
— Des réservations des tables et places € € €
BUVETTE - BUFFET			
— Prix des consommations € € €
— Concédé(e) à			
AUTRES RECETTES			
— Tombola, programmes, etc. (<i>à préciser</i>)			
— S'il s'agit d'un banquet ou d'un repas dansant, indiquer le prix du repas, boissons et service compris € € €

3 - FRAIS D'ORGANISATION

NOMS ET ADRESSES	Cachet ou minimum garanti	Frais de déplacement	Cotisations au GUSO	Autres charges sociales et fiscales
1 - Troupes (*) :				
2 - Orchestres :				
3 - Artistes de variétés :				
4 - Autres artistes :				
5 - Discomobile ou animateur :				
Location de la structure d'accueil (salle, chapiteau...) et de podium, scène, chaises, tables, gradins, barrières :				
Sonorisation, éclairage :		Publicité :		
Décors scéniques, costumes, location d'instruments :				
Divers :				
(*) Préciser le nombre de bataillons, harmonies, groupes de majorettes, etc.				

Le responsable soussigné déclare exacts les renseignements ci-dessus mentionnés et sollicite l'autorisation préalable prévue par les dispositions législatives nationales relatives à la protection du droit d'auteur.

Fait à le

L'organisateur responsable